

Atelier « TerrainS »

Coordination : Victor Brunfaut

Equipe enseignante : Victor Brunfaut, Bertrand Terlinden (Q1), Gery Leloutre (Q2), avec l'appui de Sara Tassi. L'équipe pédagogique intègre en outre les enseignant.e.s et chercheur.e.s suivant.e.s (liste non limitative) : Isabelle Prignot, Judith le Maire, Geoffrey Grulois, Yves Robert, Quentin Nicolai, Lisa Raport, Ben Clark

Thématique de l'atelier

L'atelier TerrainS (avec un S majuscule, pour affirmer le caractère pluriel et un certain tropisme méridional) se présente dans la continuité de l'atelier Terrains d'Architecture, en lien avec le centre de recherche HABITER, et les modules de Questions d'Architecture ADP (Architecture-Développement-Patrimoine). On y met l'accent sur le lien entre l'architecture et le patrimoine entendu au sens large.

La thématique autour de laquelle se structure l'atelier est celle de l'architecture comme processus de transformation.

Projet pédagogique

"On dirait que le plaisir de l'exotique émane de deux versants opposés : la nouveauté et l'évidence; que la stupeur a deux sources : la rencontre avec ce que l'on attendait pas, mais aussi celle avec ce que l'on attendait. Quoi de plus surprenant qu'un rêve qui se réalise, qu'un stéréotype qui s'incarne, qu'une prophétie qui se vérifie?... La faculté de connaître se combine avec la possibilité de re-connaître... On ne comprend pas le nouveau en soi, mais comme divergence par rapport à ce qui nous est familier, ou comme développement inattendu d'une expectation". (Stefano Levi Della Torre, Introduction au livre de voyage de Walter Barbero, L'Esotico Quotidiano, Bergamo, 1990)

La proposition d'atelier fonde son approche pédagogique sur l'expérience du décentrement et du dépaysement. Ce décalage permet la nécessaire distance et impose un travail de connaissance/reconnaissance, qui passe par la description. L'atelier vise à offrir aux étudiant.e.s les conditions d'une compréhension de l'importance primordiale, dans la pratique du projet d'architecture, des conditions de son élaboration : le projet est informé/déformé par une série de « référentiels », de filtres qu'il s'agit, pour l'étudiant.e, d'apprendre à connaître/reconnaître.

Le projet d'architecture y est abordé comme moment dans un processus de transformation du territoire, processus lui-même caractérisé par les conditions d'émergence du projet (conditions sociales, économiques, culturelles...), tant dans le chef de l'auteur de projet (qui peut être l'étudiant.e en architecture, l'architecte ou l'urbaniste maître d'œuvre, ou l'habitant.e ou groupe d'habitant dont l'action s'inscrit dans un processus d'auto-construction) que dans celui du destinataire (individu, groupe ou collectivité).

L'activité pédagogique se structurera autour de la pratique du terrain : le **voyage d'étude** est au cœur de la pratique d'enseignement.

Le projet pédagogique se fonde sur une série d'éléments :

1. Tout d'abord, une expérience consolidée de travail sur les pays dits « du Sud », et principalement sur le Maghreb, que la proposition entend perpétuer. Cette expérience, qui a ses origines dans la filière « développement » de l'Institut de La Cambre, a permis d'engranger un capital de connaissance et de créer un réseau de collaboration. Cette expérience s'est incarnée ces dernières années autour de trois éléments : l'atelier Terrains d'architecture, porté par V. Brunfaut, G. Vella et B. Terlinden ; l'enseignement théorique optionnel, aujourd'hui « Questions

d'architecture » ADP (pour « Architecture, Développement, Patrimoine ») ; le Centre de recherche HABITER.

2. Parallèlement, le projet s'inscrit dans la continuité d'un long travail de description de l'urbanisation et de ses aménagements sur différentes latitudes, en République Démocratique du Congo, au Bénin (via les programmes de coopération financés par l'ARES, et les thèses de Sara Tassi et Quentin Nicolai, en cours), au Maroc (thèses et travaux de recherche de B. Terlinden, L. Raport, B. Clark) et en Belgique (notamment, thèses de G. Leloutre ; B. Terlinden ; V. Brunfaut et G. Grulois). Le travail sur la méditerranée a l'ambition de compléter cette entreprise de description. Cette expérience se traduit par une pratique d'enseignement et de recherche sur les questions de la description (cours de G. Leloutre et V. Brunfaut dans le cadre du MSU, cours de B. Terlinden sur l'analyse sédimentaire) et, plus généralement, de la « fabrication » de la ville et du territoire pensée en termes d'opposition/complémentarité entre urbanisme (comme discipline) et urbanisation (comme processus/phénomène).
3. De manière plus conjoncturelle et pragmatique, le projet répond à un engagement institutionnel dans le cadre du projet Erasmus+ MeliMed, consacré à la résilience des territoires métropolitains du littoral méditerranéen face aux enjeux du réchauffement climatique (partenariat avec les écoles d'architecture de Marseille – chef de projet, Venise et Rabat). Après avoir travaillé sur le territoire de Tanger-Tétouan en 2020-2021, puis sur la lagune de Venise en 2021-2022, nous travaillerons en 2022-23 sur la région marseillaise (étangs de Berre), avec un événement final au Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM). L'objectif est de contribuer à la connaissance des territoires en question par une approche croisée du projet, complémentaire, entre les différents écoles : approche macro, sur le bassin méditerranéen pour l'IUAVenise (L. Fabian), approche basée sur un travail d'analyse cartographique à plusieurs échelles pour l'ENSAMarseille (L. Hodebert et A. Le Henaff), approche par la description fine du territoire pour la Faculté d'architecture de l'ULB en collaboration avec l'ENARabat (H. Cherkaoui). Le projet s'appuie en outre sur l'expertise et le réseau de l'AVITEM (M. Baduel) dans l'optique d'un dialogue entre les milieux académique et professionnel.

Un fondement : l'hypothèse sédimentaire

De manière générale, on abordera le territoire comme résultat (ou palimpseste, pour reprendre la terminologie de André Corboz¹) de la superposition de différents projets, pouvant faire l'objet d'une « lecture sédimentaire ».

L'hypothèse sédimentaire (Bertrand Terlinden)² pose que, aujourd'hui, la complexité des terrains d'étude, tient en ce que "le territoire" est fait du recouvrement, de l'emboîtement, de la compénétration de plusieurs structures édifiatrices, qui sont chacune le résultat, définitif ou provisoire, achevé ou en chantier, d'un projet de territoire. La complexité du territoire contemporain tient au fait que ce "territoire" consiste en plusieurs territoires, les uns plus ou moins en ruine et abandonnés, les autres parfaitement achevés, considérés tels et entretenus avec une méticulosité paranoïaque, les autres en émergence mais encore privés de cette cristallisation à quoi porte l'édification... : autant de projets territoriaux, qui sont autant de pactes d'alliance collective, plus ou moins actifs et plus ou moins puissants, et en relation dialectique, c'est-à-dire parfois conflictuelle.

Le territoire peut donc être lu comme un artefact, composé de couches. Suivant cette hypothèse, « *Le passé n'existe pas ; tout est simultanément dans notre culture : seul le présent existe, dans la*

¹ André Corboz, *Le Territoire comme palimpseste et autres essais*, Paris, Les Éditions de l'Imprimeur, 2001 (parution originale 1983)

² On trouvera des éléments sur le blog de Bertrand Terlinden <https://bertrandterlindeninarchitecture.wordpress.com>

représentation que nous nous faisons du passé et dans l'intuition du futur (...) Chacun d'entre nous est au centre d'une merveilleuse légende ; tout le passé que nous connaissons (et que, donc, nous vivons, dans notre présent), tout le présent que nous connaissons (et que, donc, nous vivons), tout le futur dont nous avons l'intuition et que nous préparons (et que, donc, nous vivons : œuvrer ne se fait que pour le futur) sont simultanés dans notre connaissance : ils n'existent que parce que nous existons.» (Giò Ponti, 1957)³.

En paraphrasant :

Seul le présent existe.

Le passé qui existe dans le présent, le futur qui existe dans le présent, existent.

Ce qui n'existe pas dans le présent, parce que nous ne le faisons pas exister, n'existe pas, ce qui ne veut pas dire qu'il n'existerait pas pour d'autres : nous (au sens large) opérons des choix, faisons exister des choses – éléments/structures/projets territoriaux –, en omettant d'autres.

Organisation de l'année

L'atelier se développera sur les deux quadrimestres considérés en continuité, le premier quadrimestre étant consacré à une approche analytique, le second constituant un approfondissement par le projet. Des apports théoriques sont organisés, notamment sur la question de la description et de ses politiques (de ce que les outils qu'elle mobilise permettent et/ou omettent).

Objectifs du cours

Le cours d'atelier de projet *TerrainS* vise à l'acquisition par les étudiant.e.s des moyens de l'architecte (principalement : le dessin, la capacité de penser l'espace, la «synthèse architecturale»), mais au-delà, à offrir aux étudiant.e.s un lieu où penser leur rôle – d'étudiant.e en architecture et de futur architecte. L'accent est mis sur la dimension collective de production de l'architecture, que ce soit au sein de l'atelier (le travail de groupe et la co-production sont favorisés) ou dans le rapport à la commande (prise en compte de la dimension collective de l'acte architectural).

Les compétences visées sont dès lors, outre celles de la conception architecturale (dimensionnement, capacité de travail aux différentes échelles du projet, maniement des éléments programmatiques, dessin, maquette, maniement des références architecturales,...), celles liées à la compréhension et à la prise en compte de la spécificité des situations : le projet est « situé » dans le temps et l'espace (il s'inscrit dans un processus, dans un contexte culturel précis, porté par des acteurs spécifiques qui sont eux aussi « situés » : ils ont leur bagage, leurs attentes, leurs «expertises»).

Compétences visées

Conception et pratique du projet d'architecture (voir fiches de cours spécifiques)

Méthodologie

L'atelier est un atelier vertical, regroupant des étudiants de BA3, MA1 et MA2.

L'atelier propose une pratique de travail collectif.

Les activités d'apprentissage sont de deux types :

³ « Non esiste il passato ; tutto è simultaneo nella nostra cultura ; esiste solo il presente, nella rappresentazione che ci facciamo del passato, e nell'intuizione del futuro. (...) Ognuno di noi è al centro d'una leggenda meravigliosa ; tutto il passato che conosciamo (e quindi viviamo nel nostro presente), tutto il presente che conosciamo (e quindi viviamo), tutto il futuro che intuiamo e prepariamo (e quindi viviamo: operare è soltanto per il futuro) sono simultanei nella nostra conoscenza: esistono solo nella nostra esistenza. » Ponti G., *Amate l'architettura*, ed. Vitale e Ghianda, Genova 1957, pp. 93-94. Traduction personnelle.

1. Atelier (pratique du projet d'architecture)

2. Cours et travaux pratiques

Ces activités intègrent des apports théoriques (exposés et conférences) et pratiques (travail de terrain).

Références, bibliographie et lectures recommandées

Des fondements théoriques et bibliographiques de l'approche de l'atelier sont repris dans les ouvrages et/ou articles suivants :

BRUNFAUT V., TERLINDEN B., VELLA G., (Dir.) Dossier thématique « Mosquées bruxelloises en projet », CLARA Architecture Recherche, Editions Mardaga, Bruxelles – Faculté d'Architecture de l'ULB, mars 2014, N°2, pp. 11-135

VELLA G., BRUNFAUT V., "Apprendre en situation de transmission", CLARA Architecture Recherche, Editions Mardaga, Bruxelles – Faculté d'Architecture de l'ULB, mars 2015, N°3, pp.31-42

Critères d'évaluation

L'évaluation se fait principalement sur la base de présentation de documents graphiques et maquettes, lors de jurys ouverts ou non à des personnes extérieures à l'atelier. Une partie de l'évaluation, de type continue, porte sur l'implication de l'étudiant.e dans les activités collectives, et sur sa capacité à intégrer les critiques. L'atelier favorise l'autonomie des étudiant.e.s, et leur capacité au travail collectif. Le travail collectif impliquant des étudiant.e.s de niveaux différents (principe de l'atelier dit "vertical"), l'évaluation de chaque étudiant.e intégrera les compétences spécifiques à son niveau d'étude.

Construction de la cote

Pondération des différentes activités : 50% en évaluation continue (activités développées en atelier), 50% au jury final.